Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260915-D_20260710-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	13	Absents excusés :	1
Votants :	14	Pouvoirs :	1

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

Etaient présents : Caroline NENEZ, Maire, Michel LAVOLE, Marine LE MOUAL, Patrick PENFORNIS, Julie TARDIOLI, Christophe LE BRIS, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Mickaël LE DORVEN, Matthieu SYLVESTRE, Elisa CHAMPION.

Personnes excusées représentées : Marie ROLLAND a donné pouvoir à Marine LE MOUAL.

Matthieu SYLVESTRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-07-10 : REPRESENTANT A LA SAS ROI MORVAN ENERGIES

Mme le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de désigner un représentant à la SAS Roi Morvan Energies.

Mme la maire rappelle que la commune de Priziac s'est engagée à participer au capital de cette SAS.

Appelé à se prononcer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Michel LAVOLÉ pour représenter la commune au Conseil d'Administration de la SAS Roi Morvan Energies.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

MAIRIE de PRIZIAC 56320 (Morbihan)